

Bulletin

MUNICIPAL



NUMÉRO 39
JULLIÉ - 2022



2013.
alle

Sommaire

ÉDITO DU MAIRE	p.1
INFORMATIONS PRATIQUES	p.2
INFORMATIONS DIVERSES	p.3
NUMÉROS UTILES	p.4
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	p.5
DROIT ET DEVOIR DU PROPRIÉTAIRE RIVERAIN D'UN COURS D'EAU (SMRB)	p.6
GÉOPARC BEAUJOLAIS : bilan de l'année 2021	p.7
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	p.8 à 11
RETOUR SUR LES ACTIONS COMMUNALES ...	p.12 à 14
LE JOURNAL DE L'ÉCOLE	p.15 à 17
STATION D'ÉPURATION	p.18 à 19
LA RUBRIQUE SPORTIVE	p.20
LA RUBRIQUE SOCIALE	p.21 à 23
- Petite enfance	p.21
- Assistantes maternelles agréées	p.22
- Seniors	p.23
ÉCONOMIE LOCALE	p.24 à 28
- Où déguster ?	p.25
- Accueil et restauration	p.26
- Artisanat et travaux	p.27
- Autres services	p.28
CRUS DU BEAUJOLAIS	p.29
LA VIE ASSOCIATIVE DE MA COMMUNE	p.30 à 37
POINTS RECYCLAGE ET DÉCHETS	p.38 à 41
UN PEU D'HISTOIRE : la naissance des crus ...	p.42 à 43
ÉTAT CIVIL	p.44
NOS AMIS LES CHATS	p.46
AGENDA	p.47
JOUONS AVEC LES MOTS	p.48

CRÉDITS PHOTOS : associations communales, géoparc beaujolais, Pauline PERRACHON, SCIRPE, CCSB, Paul DAILLER, conseillers municipaux, Mairie de Jullie



Chers Julliatonnes, Chers Julliatons,

Cette année encore nous n'aurons pas pu nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Depuis deux ans, le monde vit au rythme de la pandémie et nous avons dû en permanence nous adapter aux contraintes sanitaires pour lutter contre la maladie mais aussi à des réglementations pas toujours claires voire ubuesques. Une sortie de crise semble se dessiner. Espérons qu'elle arrive rapidement car le prix à payer est déjà immense.

2021 a été une année d'investissements majeurs pour le village. Vous avez pu vous en rendre compte à travers les nombreux chantiers qui ont parfois « bousculé » notre quotidien : enfouissement des réseaux et requalification de la rue de l'Eglise, création de la nouvelle station d'épuration, renouvellement de conduites d'eau potable... Ces travaux s'achèvent en ce début d'année. Ils permettent d'améliorer notre cadre de vie, de mieux respecter notre environnement et de développer l'attractivité du village.

Pour cette année 2022, nous souhaitons poursuivre des actions ambitieuses pour la commune. Le projet d'habitat inclusif pour personnes âgées avance. L'ancien presbytère devrait ainsi retrouver une nouvelle vie. C'est un projet à la fois social et économique à la réussite duquel je suis très attaché. Nous travaillons également à réunir les financements pour requalifier en profondeur la maison dont la commune a fait l'acquisition au 71 grande rue afin d'y créer des logements.



Avec la communauté de communes, nous portons un projet très ambitieux pour développer l'énergie solaire à grande échelle. A l'heure où le prix de l'électricité explose, être capable de maîtriser notre production d'une énergie durable sera un atout considérable. Nous étudions des sites d'implantation de « fermes » solaires. Nous en reparlerons très prochainement.

Les élections présidentielles et législatives marqueront aussi les mois à venir. C'est un exercice démocratique essentiel dans notre organisation politique. Il faut espérer qu'en dépit de la crise sanitaire, dont on a vu l'impact sur la participation aux dernières élections, Jullié saura à nouveau se montrer exemplaire.

Le conseil municipal et l'ensemble du personnel se joignent à moi pour vous adresser des vœux chaleureux à chacune et chacun !

Très cordialement,

Jérémy THIEN

Maire de Jullié

Vice-Président de la Communauté de Communes Saône Beaujolais

Conseiller Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes

Le savez-vous ?

La commune de Jullié compte
441 habitants.

DON'T FORGET



L'agence postale

DANS LE BÂTIMENT DE LA MAIRIE

04 74 04 43 62

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de **8h45 à 11h30**
Mercredi et samedi de **9h00 à 11h30**

Vous pouvez également effectuer retraits, transferts et versements d'espèces si vous êtes clients de La Banque Postale.

L'agence postale propose également une maison des services au public (MSAP) qui a pour but d'aider les usagers dans leurs démarches administratives (emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc ...). Pour cela un coin informatique est mis à disposition gratuitement (un ordinateur et une imprimante) dans les bureaux de la Poste de Jullié.

Notre agent postal propose également à ceux qui auraient des difficultés en informatique de les aider à se familiariser avec l'ordinateur ou même de les aider dans certaines de leurs démarches.

Mairie

195 RUE DES ÉCOLES, 69840
JULLIÉ

04 74 04 41 96
mairie@jullie.fr

Accueil du public

le mardi de 9h00 à 11h30
le vendredi de 16h00 à 18h00

Accueil téléphonique

Tes lundis, mardis et jeudis matin
les vendredis après-midi



Correspondants locaux

Le Progrès du Rhône - Yves Cabot
yves.cbt@orange.fr / 06 77 40 18 70
Le Patriote Beaujolais - Jean-Pierre Galliot
jp.galliot69@gmail.com

Informations **DIVERSES**

sur ma commune

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur : **jullie-beujolais.fr**

et la page **Facebook** et **Instagram** de Jullié et l'application **Panneau Pocket** app.panneaupocket.com

Le saviez-vous ?

La superficie de la commune de Jullié est de 988 ha



Circulation et Stationnement

Merci de respecter les places de stationnements délimitées dans la commune.

En cas d'accident, l'encombrement de certaines rues ne permettrait pas aux secours de pouvoir passer.

Plusieurs parking sont à votre disposition dans le village.

Nous comptons sur le civisme de tous.

Salle des fêtes

Pour toute demande de location, merci de contacter le secrétariat de mairie.

Cimetière

Adressez-vous en mairie pour toute acquisition ou renouvellement de concession.



Numéros UTILES



Pharmacie

Juliéna : **04 74 04 40 73**

Fleurie : **04 74 69 84 47**

Cabinet infirmier

Stéphane PERREON et Ophélie

RINGUET : **07 87 94 96 52**

Hôpital

Mâcon : **03 85 20 30 40**

Gleizé : **04 74 09 29 29**

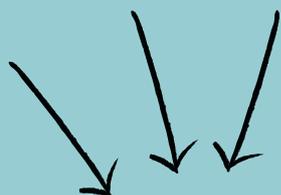
Polyclinique

Mâcon (du Val de Saône) :

03 85 23 23 23

Arnas (du Beaujolais) :

0 811 657 658



Une fuite d'eau ?
SERVICE D'URGENCE 24H/24

0 977 422 423



GAZ RÉSEAU
DISTRIBUTION FRANCE

Une odeur ou une fuite de gaz ?
Coupez votre robinet d'arrivée de
gaz et appelez le

0 800 47 33 33



Une coupure d'électricité ?

Appelez le **09 726 750 69**



Problème de ligne
téléphonique ?
Appelez le **3900** (service
gratuit + prix d'appel)



LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

LES **NUMÉROS
D'APPEL D'URGENCE**
PERMETTENT DE JOINDRE
GRATUITEMENT
LES SECOURS PUBLICS
24H/24 & 7J/7

ACCUEIL PERSONNES
SANS ABRIS
115

GENDARMERIE
17

POMPIERS
18

URGENCES
112

SERVICE AUX
MALENTENDANTS
114

CENTRE
ANTIPOISON
05 61 77 74 47

SAMU
15

SIDA INFO SERVICE
0800 840 800

DROGUE, ALCOOL,
TABAC INFO
0800 23 13 13



Extrait de naissance, mariage et décès

À demander à la commune du lieu de naissance, mariage ou de décès.

Journée défense et citoyenneté

Après avoir procédé à votre recensement, il est obligatoire d'accomplir **La journée défense et citoyenneté (JDC)** sur un site militaire. C'est une journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions.

Recensement militaire

Tous les jeunes (filles et garçons) doivent se présenter en Mairie pour se faire recenser dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. Il faut se munir d'une carte nationale d'identité ou passeport valide, ainsi que du livret de famille à jour.

Vote par procuration

ÉTAPE 1 : effectuez votre demande de procuration en ligne sur le site **maprocuration.gouv.fr**

ÉTAPE 2 : présentez-vous dans la gendarmerie la plus proche de chez vous muni d'un justificatif d'identité (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire), accompagné de votre référence d'enregistrement à six chiffres et lettres jointe à la demande effectuée en ligne.

Sinon, rendez-vous dans la gendarmerie la plus proche pour effectuer votre demande.

Permis de construire

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe votre projet. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis. N'hésitez pas à vous adresser en mairie pour toutes questions.

Inscription sur la liste électorale

Les inscriptions se font en mairie de Jullié. Elles concernent les nouveaux arrivants, les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune,

Pièces à fournir : justificatif de domicile (de moins de 3 mois, à votre nom et mentionnant l'adresse de votre domicile sur la commune), ainsi qu'un justificatif d'identité.

Extrait de casier judiciaire

www.cjn.justice.gouv.fr
CASIER JUDICIAIRE NATIONAL
44317 NANTES CEDEX 3
Joindre une copie de la carte d'identité. et par courrier joindre le cerfa n°110071*10

Droits et devoirs du propriétaire riverain d'un cours d'eau

Les rivières du Beaujolais ne sont pas domaniales, le lit des cours d'eau appartient donc aux propriétaires riverains. Chaque propriétaire a des droits mais aussi des devoirs vis-à-vis de la rivière et de ses berges.

- **Entretien du cours d'eau, de la berge et de la ripisylve (végétation)**

Le fond du lit appartient au propriétaire de la berge concernée, jusqu'au milieu du cours d'eau. Le curage est strictement réglementé et doit faire l'objet d'une demande auprès de la police de l'eau (DDT du Rhône).

Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau et de ses abords. Il doit notamment entretenir la végétation (en évitant une coupe à blanc), retirer les débris et embâcles entravant la libre circulation des eaux.

Pour des raisons d'intérêt général, le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais peut intervenir en propriété privée pour réaliser des travaux d'entretien sur les cours d'eau. Le riverain est alors tenu de laisser passer sur les bords de son terrain les agents en charge de cet entretien. **Pour autant les propriétaires ne sont pas déchargés de leurs responsabilités et obligations !**

Important : les travaux engagés en rivière peuvent être soumis, selon leur nature (ce n'est pas le cas de l'entretien de la végétation), à **une procédure de déclaration ou d'autorisation** auprès des services de l'Etat compétents en matière de police de l'eau. Pour éviter des sanctions, il convient donc au préalable de toute action, de se renseigner auprès de la DDT du Rhône, service Eau et Nature.

- **Respect du débit réservé**

L'exercice du droit d'usage de l'eau - arrosage du jardin, abreuvement des animaux - ne doit pas aller à l'encontre du fonctionnement naturel des cours d'eau. Le débit réservé (débit minimal garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces) doit être respecté.

Attention ! Des arrêtés de restriction de l'usage de l'eau (arrêtés sécheresse) sont très régulièrement prescrits sur notre territoire, surtout en période estivale. Ils imposent souvent l'arrêt des prélèvements dans la rivière.

- **Gestion des déchets verts du jardin**

Il est **strictement interdit de stocker des déchets verts du jardin** en bordure du cours d'eau. Emportés lors de crues, les déchets verts peuvent rapidement former des mini barrages et provoquer des inondations. Ils altèrent également la qualité des eaux des rivières.

- **Et les zones humides ?**

Les zones humides sont des milieux aquatiques fragiles (prairies, serves, étangs...) qui rendent de nombreux services à la collectivité. Elles régulent les apports d'eau, épurent sa qualité et favorisent la biodiversité. **Il est important de les préserver et de les restaurer.** Le Code de l'Environnement impose une réglementation stricte pour tous travaux qui pourraient les impacter. Par exemple les drainages, remblais, piétinements.

Renseignez-vous auprès de la police de l'eau (DDT du Rhône, service Eau et Nature).

Vous avez des questions ? Contactez le Syndicat

Mixte des Rivières du Beaujolais.

contact@smrb-beaujolais.fr – 04 74 06 41 31

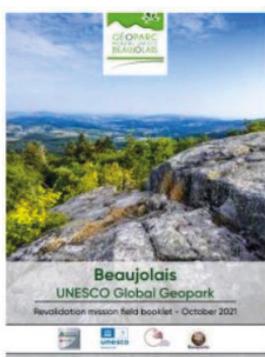


Amis du Géoparc Beaujolais - BILAN DE L'ANNÉE 2021

Retour sur la visite des experts Unesco

Deux experts, directeurs « seniors » de Géoparc en Espagne et au Portugal sont venus du 3 au 6 octobre dernier. Les résultats de cette mission d'expertise seront connus en Avril 2022.

Plusieurs points positifs ont déjà été pointés : le sentier découverte des enfants à Montmelas et l'implication de la société civile dans le Géoparc notamment au travers de notre association.

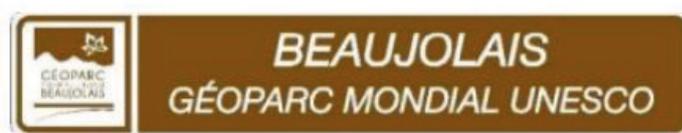


Bilan de la mission de réévaluation :

- ✓ 350 km parcours
- ✓ 460 millions d'années d'histoire géologique traversées.
- ✓ 13 géosites et autres sites visités
- ✓ 17 communes concernées
- ✓ > 70 personnes rencontrées sur le terrain, intervenants, élus, partenaires

Installation des panneaux Géoparc Beaujolais sur route et autoroute

- ✓ 2 panneaux indiquant le Géoparc Beaujolais ont été installés sur l'A6 financés par le département.
- ✓ 23 panneaux sont en place aux entrées de notre territoire sur les départementales.
- ✓ Discussion en cours pour les panneaux sur la RN7.



IMPORTANT

Les rendez-vous des amis du Géoparc

- **jeudi 17 mars 2022** à St Lager : visite commentée du géoscope du Mont Brouilly et du musée de la bouteille et dégustation de Brouilly / Côte de Brouilly,
- **jeudi 12 mai 2022** à Chiroubles : sentier découverte des terrasses.
- du **vendredi 24 au dimanche 26 juin 2022** : de 1 à 3 jours de randonnée commentée sur le tour des Pierres dorées (logement en gîtes).

Pour rappel, le **conseil municipal des jeunes** aussi appelé **CMJ** est composé de 11 jeunes ayant entre 8 et 14 ans. Ils ont été élus le dimanche 18 octobre 2020 après un vote identique à celui des grands.

Pour vous ils se sont parés de leurs plus beaux sourires ...



Séraphin
BONOT



Valentino
D'ALBERTO



Capucine
ROLLET



Hugo
DESCOMBES



Gabrielle
ROBIN



Gabin
CHAMPAGNON



Inès
CHERVET



Joan
MICHEL



Gauthier
FRUCHART



Océane
ROLLET



Pauline
TRICHARD

Installation du conseil municipal des jeunes



En raison de la crise sanitaire le conseil municipal des jeunes n'avait pas pu se réunir à la fin de l'année 2020. Ils ont pu enfin mettre en place les différentes actions qu'ils avaient imaginées pour la commune et les autres jeunes du village au cours de cette nouvelle année.

Voici leur bilan de l'année 2021 à travers des petits témoignages qu'ils ont rédigé eux mêmes afin de vous faire partager leur ressenti sur ce qu'ils ont pu faire durant la première année de mandat écoulée.

Alors que s'est-il passé ?



Inauguration des bacs de compostage

« Le conseil municipal des jeunes à été invité à l'inauguration des bacs de compostage. Il y a un autre maire et une professionnelle qui sont venus nous expliquer comment le compost marchait. »

Pauline et Séraphin 20/03/2021

Commémoration du Col de la Sibérie

« Nous sommes allés au Col de la Sibérie. Nous avons déposé une gerbe de fleurs pour les 3 soldats qui ont brûlé dans l'hôtel restaurant. Les soldats étaient cachés dans le restaurant et des traitres ont dit qu'ils y étaient. Les Allemands sont venus et les ont torturé et ils ont mis le feu à l'hôtel-restaurant. Ils se sont servis du chien d'un soldat pour les retrouver. Les soldats sont enterrés dans 3 cimetières différents, un à Jullié, un à Ceves et un à St Jacques. C'est pour rendre hommage à leur courage que nous avons déposé des fleurs et nous avons chanté la Marseillaise. »

Gabrielle et Gabin 22/05/2021





Commémoration du 8 mai

« Le 8 mai nous avons rendu hommage à ceux qui se sont battus pour nous lors de la seconde guerre mondiale. Merci à tous nos valeureux guerriers qui se sont battus pour notre liberté.

Nous avons fait une minute de silence et monsieur le maire a lu un beau discours. Sur ce nous avons chanté la marseillaise.

Séraphin et Inès ont déposé des fleurs sur le monument des morts de la Place de Jullié. »

Joan et Gauthier

« C'est important de faire la commémoration pour rendre hommage à ceux qui se sont battus pour nous. Avec la maîtresse nous préparons des textes ou des chants quand il n'y a pas le Covid. La maîtresse aime bien les préparer car il y a beaucoup de personnes qui assistent aux commémorations. Comment ça se passe ? On se rejoint devant la mairie et tout le monde est convié, même les pompiers et gendarmes. Puis on se met en rang pour descendre sur la place afin de rejoindre le monument aux morts. Monsieur le maire lit un texte et nous chantons la marseillaise. »

Joan

Marche pour l'environnement

« Le dimanche 6 juin a eu lieu notre marche pour l'environnement. Elle a réuni 50 personnes. Nous avons été divisé en trois groupes pour ramasser les déchets autour de Jullié. Au total cinq sacs ont été rempli avec du verre, du plastique, du carton etc... Dans l'ensemble nous remarquons qu'il y a peu de déchets, c'est bien. Jullié est un village propre. »

Inès 06/06/2021



Aménagement de la cour d'école

« Nous avons voulu améliorer la cour de l'école pour les prochains élèves de la classe de Jullié. Nous avons voulu mettre du nouveau matériel : cerceaux, panier de basket, des jeux pour le bac à sable (pelles, seaux, tamis), de nouveaux marquages au sol pour jouer au basket et à la balle au prisonnier, des ardoises pour dessiner dessus. Voilà ce que nous avons fait pour l'école de Jullié. »

Joan et Hugo



COURS DE YOGA GRATUIT !

- 1 Pliez vos jambes
- 2 Gardez le **dos droit**
- 3 **Inclinez** votre buste et ..
- 4 **RAMASSEZ** les crottes de votre chien !



BONNE RELAXATION!



Jullie
beaujolais



Affiche crottes de chien

« Avec le cmj ,on a fait des affiches rigolotes pour que les gens ramassent les crottes de leurs chiens . On en avait marre de marcher dedans quand on va à l'école et quand on se promène. On espère que les gens vont penser à les ramasser. On doit mettre des pancartes avec le conseil municipal avec nos affiches pour bien les voir. »

Gabrielle et Océane

Élections départementales et régionales

« Les grands font exactement comme nous pour le dépouillement on les a regardés et 2 personnes sont venues voter on a bu ensemble et mangé un bout de brioche c'était trop bien ! »

Gabrielle 20/06/2021



Conseil Municipal - Retour sur les actions communales

Fleurissement de la commune
Merci aux bénévoles pour leur aide !



Nos adjoints toujours à l'action !



Matinées sportives à Jullié,
Merci à Cyril et Jérémy !



Conseil Municipal - Retour sur les actions communales



Élagage des platanes

Merci aux bénévoles pour leur aide !



Remise du trophée de la biodiversité à Belleville

Feu d'artifice du 14 juillet



Restauration du parking sur la place du monument aux morts



Journées de vaccination aux mois de juin, juillet et décembre

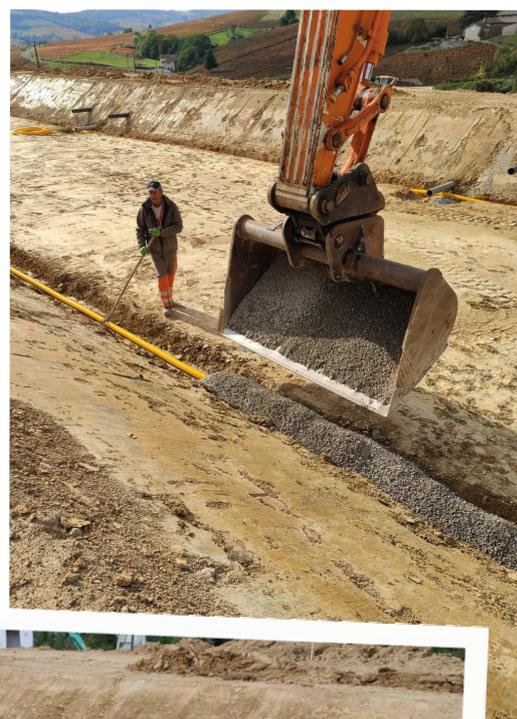
Conseil Municipal - Retour sur les actions communales



Illuminations de Noël



Visite de la Ferme du Roland avec le CMJ et les enfants du village



Quelques photos des travaux de la station d'épuration

LE JOURNAL DE L'ÉCOLE

Effectif à la rentrée 2021-2022

Classe enfantine

7 petite section, 3 moyenne section, 7 grande section, 5 CP

enseignantes : Anne-Catherine LAFOREST (lundi, jeudi et vendredi), Marie CHAINTREUIL (mardi) ainsi que Camille CARO (12 lundis dans l'année, lors des jours de direction)

ATSEM : Anaïs BROYER

classe élémentaire

4 CE1, 7 CE2, 5 CM1, 9 CM2

enseignante : Colette GUIGNET

AESH (aide aux élèves en situation de handicap) : Angélique COLLONGE



Périscolaire

Garderie : Anaïs BROYER (matin) et Sylvaine DESMURS (soir)

Cantine : Sylvaine DESMURS et Sylvie BRIDET puis Elodie RIBEIRO



LE JOURNAL DE L'ÉCOLE

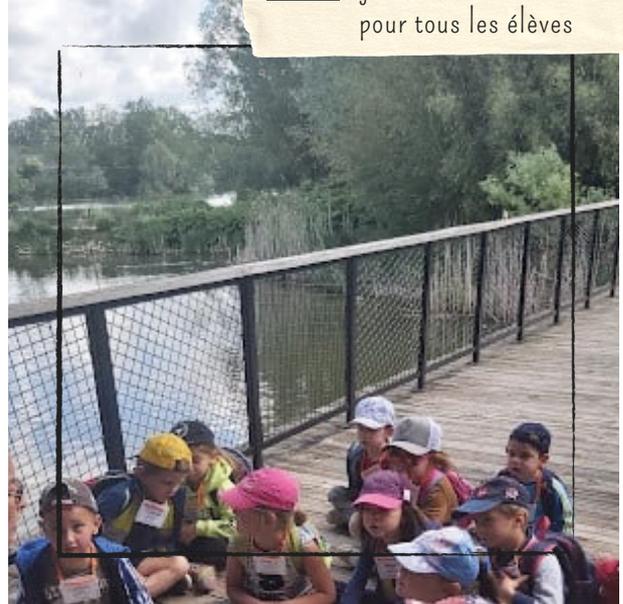
Les événements scolaires de l'année 2021

Certains événements prévus ont dû être annulés ou reportés. Voici les moments réellement vécus :

8 mai : participation virtuelle à la commémoration : création d'un mini-film, les CE-CM récitant le poème « liberté » de Paul Eluard, les maternelles-CP l'illustrant avec des photos du mot Liberté.



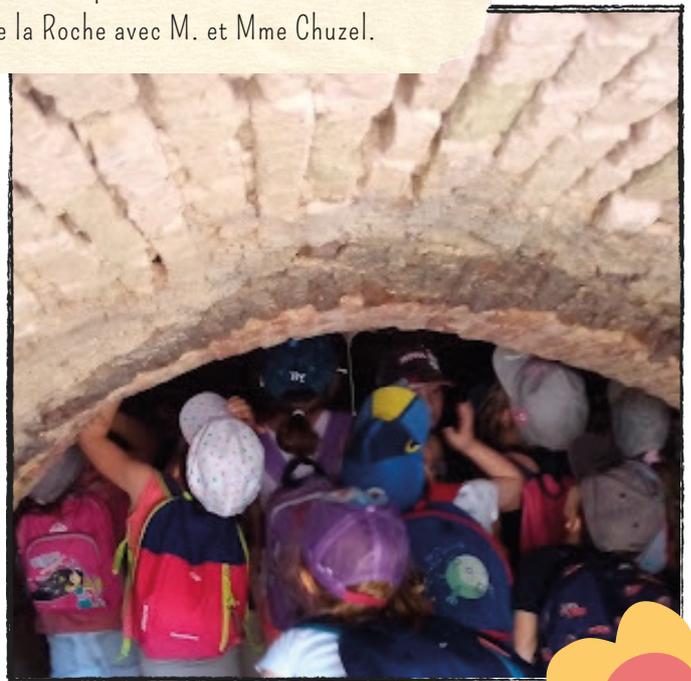
27 mai : journée au Parc des Oiseaux pour tous les élèves



28 juin : visite pour les deux classes du site du Moulin de la Roche avec M. et Mme Chuzel.



1er juin : journée avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) pour les CE-CM, animation en classe le matin et visite sur site (à Avenas) l'après-midi.



LE JOURNAL DE L'ÉCOLE

Les événements scolaires de l'année 2021

1er juillet : marché des connaissances. Le principe d'un marché des connaissances est le suivant : des élèves préparent en classe et en petits groupes des stands afin de faire découvrir à d'autres élèves un savoir qu'ils maîtrisent. Ce matin-là, ce sont les CE2-CM qui ont proposé leurs stands aux maternelles-CP-CE1.



27 septembre : visite des deux classes à l'exposition des vieilles cartes postales de notre village (à la Fontaine Arts et Vins), avec l'intervention de Mme Maryse Corsin

11 novembre : participation des élèves sur la place à la commémoration par des lectures et un poème.



29 novembre : initiation au tri des déchets ménagers des GS aux CM2.



17 décembre : découverte sous le sapin ...

Station d'épuration - COMMENT ÇA MARCHE ?

La filière de traitement en détails

Dégrillage automatique : Arrivée des eaux brutes depuis le réseau. Cet équipement permet de retenir les déchets grossiers en entrée de station afin de prévenir tout risque de colmatage du lit bactérien et des filtres plantés de roseaux.

Poste de relèvement : Les effluents s'accumulent dans un réservoir (poste de relèvement) qui permet d'alimenter le lit bactérien et le filtre planté de roseaux.

Lit bactérien : Alimenté depuis le poste, le lit bactérien en tête de traitement permet un prétraitement biologique des eaux usées, notamment de la pollution carbonée et azotée. Après passage sur l'ouvrage, les effluents retournent dans le poste de relèvement.

Unité de déphosphatation : Afin de garantir la qualité du rejet, un complément d'élimination par précipitation du phosphore soluble est nécessaire. Le réactif Chlorure Ferrique ($FeCl_3$) est injecté dans le poste de relevage. Un mélange entre le réactif ($FeCl_3$) et les eaux à traiter permet de retenir en surface du filtre planté des boues physico chimiques (traitement du phosphore).

Ensemble de 3 lits Macrophytes ayant une surface totale de 636 m² : Le massif filtrant permet de retenir mécaniquement les matières en suspension contenues dans les eaux. C'est également là que se finalise le traitement de l'azote.

Recirculation des effluents : Par temps sec, elle permet de renvoyer une portion du volume journalier en tête de traitement afin d'avoir un meilleur traitement de la pollution.

Canal de comptage : Sortie des eaux traitées. Il permet de comptabiliser les eaux en sortie de traitement. L'eau traitée rejoint le cours d'eau du Merdenson.



Exemple de STEP présentant la même filière de traitement que la future installation de JULLIE

Les multiples avantages des filtres Macrophytes

- Pas de boues mais un compost de qualité
- Aucun risque d'odeurs
- Simplicité d'entretien (faucardage annuel)
- Faible coût d'exploitation : faible consommation électrique, pas de produit chimique)
- Très bonnes performances épuratoires
- Excellente intégration paysagère
- Bonne adaptation aux variations de charges

Que deviennent les boues ?

Les matières solides retenues en surface des filtres sont naturellement déshydratées et compostées par l'action conjuguée des bactéries et des végétaux. Le curage s'effectue sur seulement 20 cm ou 30 cm après 15 ans de fonctionnement. Les volumes extraits sont très faibles par rapport aux autres procédés, avec une qualité permettant une revalorisation agricole sans nuisances.

Les roseaux, acteurs biologiques indispensables

Avec un réseau racinaire très dense et une croissance rapide les phragmites permettent :

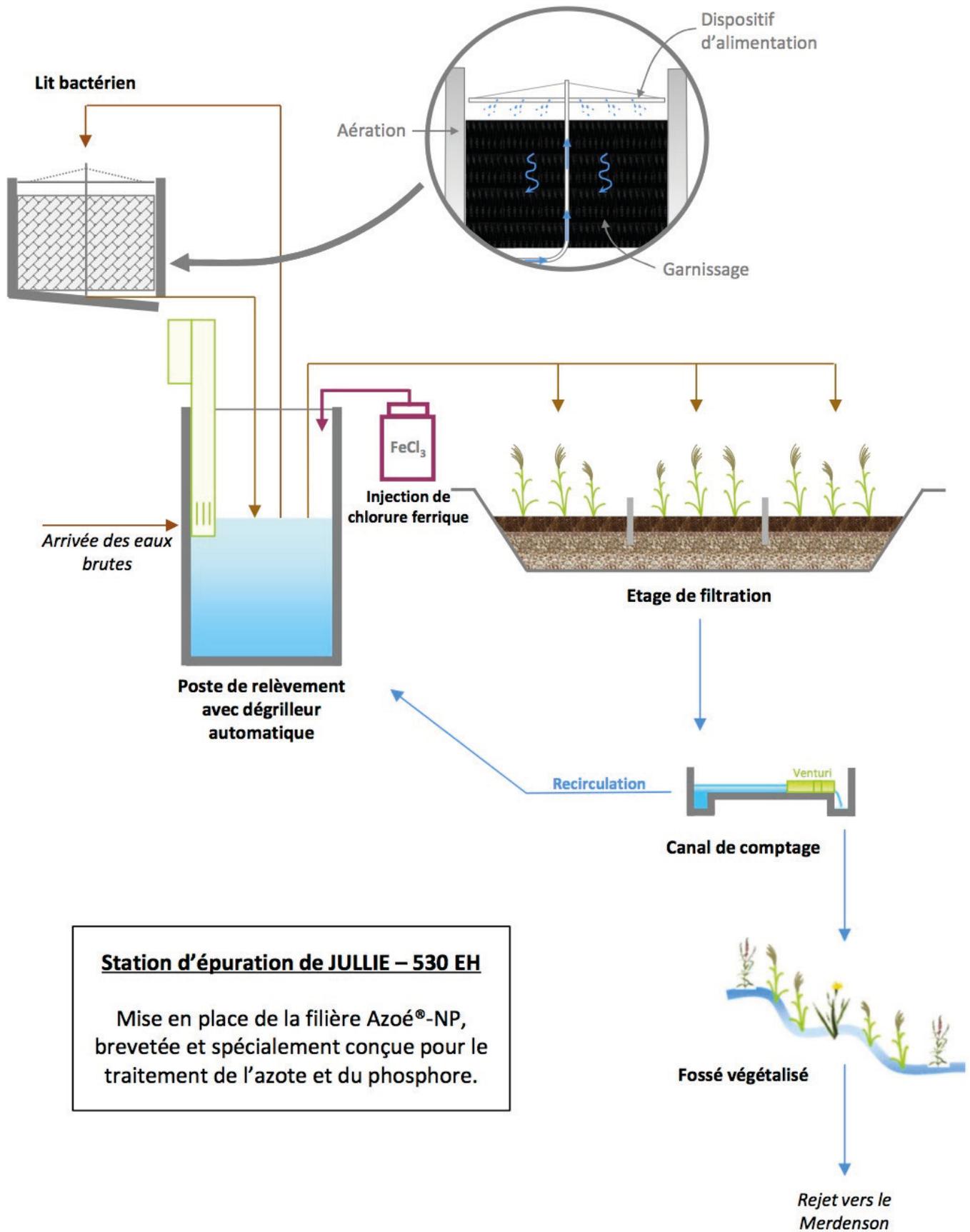
- D'éviter le colmatage des surfaces
- L'apport d'oxygène dans le massif
- La fixation des bactéries épuratrices sur les rhizomes

Mise en service projetée

Premier trimestre 2022

Station d'épuration - COMMENT ÇA MARCHE ?

Petit schéma explicatif



Station d'épuration de JULLIE – 530 EH

Mise en place de la filière Azoé®-NP, brevetée et spécialement conçue pour le traitement de l'azote et du phosphore.

Ça bouge à Jullié ! La rubrique sportive



Année après année, le sport s'installe à Jullié !

La covid n'aura pas « tué » mais renforcé le sport dans notre village.

Effectivement, depuis 2019 **Jérémy RENO**, coach indépendant, âgé de 28 ans, intervient dans notre commune dans un premier temps pour nous proposer des cours de **cross training adaptés à tout public**.

Puis en 2020 des cours de **cross training pour enfants** font leur apparition, pour le plus grand bonheur des petits et des parents.

Enfin, depuis septembre 2021, **Cyril LEVRAT** et **Jérémy RENO** ont permis aux julliatons de suivre une préparation physique de haut niveau, avec en plus des cours axés sur la santé avec la méthode **PILATES**, des cours de **renforcement musculaires** sans impact et pour finir des cours de **ZUMBA** afin de s'amuser, d'évacuer son stress à travers la danse et le sport.

Vous pouvez retrouver ces cours les **lundis, jeudis et vendredis à la salle des fêtes du village**.

Pour plus d'informations vous pouvez venir faire une séance d'essai et prendre des informations auprès d'Hannah BESSON, qui permet de faire vivre le sport dans son village.





Cantine scolaire

Le prix du repas pour l'année scolaire 2021-2022 est fixé à **3,62 €**

Garderie périscolaire

Les tarifs pour l'année scolaire 2021-2022 sont les suivants :

- **4,70 €** par jour et par enfant (goûter compris)
- **2,60 €** par demi-journée et par enfant (goûter compris pour garderie du soir)

Centre de loisirs

- Centre de loisirs de La Chapelle de Guinchay :

La commune de Jullié accorde une participation à hauteur de **10 € par jour et par enfant** au Centre de Loisirs de La Chapelle de Guinchay pour les enfants domiciliés sur la commune de Jullié au moment du séjour. Cette participation sera versée pour les accueils à compter du 1er septembre 2021 jusqu'au 31 décembre 2022 inclus, directement au Centre de Loisirs sur présentation d'un état détaillé des enfants présents (nom/prénom/dates de présence). Les enfants de Jullié bénéficieront ainsi du système de priorité aux inscriptions mis en place pour les chapellois et les communes qui participent financièrement.

- Autres centres de loisirs :

La commune de Jullié alloue une subvention à tout organisme (sociétés, associations, comité d'entreprise, collectivités,...) organisant des centres de loisirs, des centres aérés, des colonies ou des camps de vacances auxquels participent les enfants de la commune dans le département du Rhône et 20 kilomètres autour de Jullié dans les départements limitrophes. Elle fixe cette subvention à **7 € par jour et par enfant** pour la période du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022 sous les conditions suivantes :

- les enfants pris en compte devront être domiciliés sur la commune de Jullié au moment du séjour,
- la subvention sera versée directement à l'organisme sur présentation d'un état nominatif des enfants ayant séjourné en centre de loisirs, centre aéré, colonie ou camp de vacances, dans la limite de 10 jours par enfant sur la période du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022.

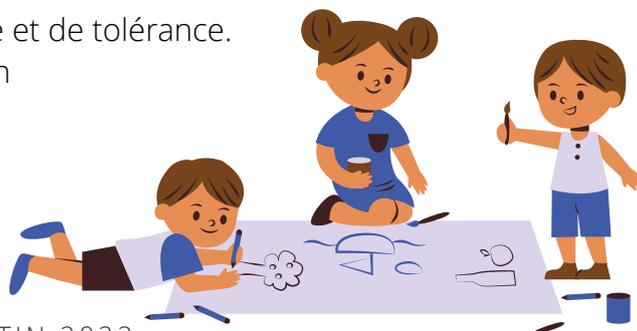
Cette subvention est fixée à **7 €** selon l'activité pour les enfants participant aux activités de la section ados (collégiens sans distinction de lieu de scolarisation), dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Chat Pito - Centre de loisirs à Villié-Morgon

L'association Chat Pito est une structure laïque dont l'activité concerne l'accueil éducatif des enfants hors temps scolaire dans un esprit d'ouverture et de tolérance.

Place Baudelaire, École Maternelle, 69910 Villié-Morgon

06 29 70 59 46 / chatpito.com



Assistantes maternelles agréées

06 71 06 01 88

VIRGINIE ROBIN

170 Rue de la Sibérie,
Le Moulin Aujas

06 05 06 76 90

MARIE PAGE

120 Montée du Puits
Les Chanoriers

06 08 49 09 17

NADINE BOTTON

251 Grande rue

04 74 04 49 58

06 41 32 30 84

AGNÈS ROUSSOT

794 Chemin des Vignes

04 74 07 31 62

SANDRINE TRICHARD

103 Rue des Écoles





AIASAD
Association intercommunale d'aide
et de soins à domicile

34 place du cloître Sainte Angèle,
69430 BEAUJEU

07 74 69 27 72
aiasad@aideetsoinsbeaujeu.fr
www.aideetsoinsbeaujeu.fr

**Bureaux ouverts du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h et de 14h à 17h30**

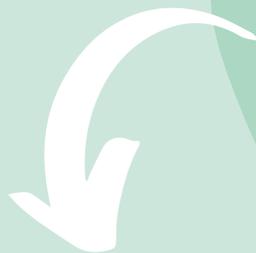


ADMR de Beaujeu
Aide à Domicile en Milieu Rural

4 Rue des Ecoles – 69430 LANTIGNIE

04 74 04 87 92
admr.beaujeu@fed69admr.org

**Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi
de 9h à 12 h et de 13h à 16h
mercredi, vendredi de 9h à 12h**



La Maison d'Accueil et de résidence pour l'Autonomie la Fleurisienne permet aux personnes âgées de 60 ans et plus de bénéficier d'un hébergement dans une petite unité de vie plaisante et sécurisée. Idéalement située au coeur du village, elle donne accès à de nombreux services (commerces, acteurs médicaux et paramédicaux) tout en maintenant le lien social.

Vivre comme chez soi

La Marpa est composée de 22 logements individuels dont 20 appartements pour 1 personne (35m²) et de 2 appartements pour deux personnes (45m²). Ils sont tous de plain-pied avec un accès direct sur l'extérieur.

Chaque résident est locataire de son appartement. Il l'aménage avec son mobilier ainsi que ses effets personnels. Il est libre de sortir et de rentrer à sa guise ou encore de recevoir des visites. Les résidents bénéficient d'espaces communs pour se retrouver (salle à manger, salon ...) et d'animations proposées au cours de la semaine. La sécurité des résidents est assurée 7j/7.

Les aides financières

L'établissement est habilité à l'aide sociale par le département du Rhône. Les résidents peuvent aussi, sous certaines conditions de ressources bénéficier de l'APL (allocation personnalisée au logement) sur la part de loyer du coût mensuel de leur logement.

Pour une visite ou des renseignements sur la MARPA contacter le : 04 74 69 51 93 et le site www.marpa.fr (aller dans "trouver sa résidence", indiquer Fleurie).

Économie locale - OÙ DÉGUSTER ?

Légende

Domaines viticoles

Domaines viticoles et hébergements

Accueil et restauration



1 Sylvain DESCOMBES - Domaine Les Côtes de la Roche/Domaine de Savy *Viticulteur*

220 route du préau
06 83 72 33 55 - 06 85 25 29 57
descombes_sylvain@orange.fr
www.crusdubeaujolais.com

2 Jocelyne et Jacques GONARD - GFA du Vignard *Viticulteurs*

924 rue des écoles
06 70 02 09 86
gonard.j@orange.fr

3 Jérôme CORSIN et Sylvain ROUSSOT - Domaine de la Milleranche *Viticulteurs et gîtes*

283 - 311 rue de l'Église
06 81 27 31 55 ou 06 83 56 00 77
milleranche.corsin@wanadoo.fr
www.milleranche.fr

4 Yoann DEPARDON - Domaine du Château de la Roche *Viticulteur*

81 Route de la Thuillière
06 88 84 14 28
yadepardon@orange.fr

5 Thibaud BAUDIN - Domaine de Boischamp *Viticulteur*

593 Chemin des Vignes
06 98 15 66 68
a.baudin@domainedeboischamp.fr
www.domainedeboischamp.fr

6 Agnès et Thierry ROUSSOT - Domaine Place des vignes *Viticulteurs*

794 Chemin des vignes
04 74 04 49 58 ou 06 89 54 65 79
domaineplacedesvignes@orange.fr

7 JULIENAS CHAINTRE VIGNERONS ASSOCIES

Château du Bois de la Salle
04 74 04 41 66
contact@julienaschaintre.fr
www.julienaschaintre.fr

8 Marie Laure et Vincent ROLLET - Domaine du Granit Doré *Vignerons et gîte en roulotte*

Route de Beauverney
06 72 53 52 25
domainedugranitdore@gmail.com
www.domainedugranitdore.com

9 Christine et David WILSON - GFA Domaine de La Chapelle de Vâtre *Viticulteurs, chambre d'hôte, gîte*

1434 route de la chapelle, Le Bourbon
04 74 04 43 57
contact@vatre.com
fr.vatre.com

10 Jérémy THIEN - Domaine des Frontières *Vigneron*

Les Chanoriers
06 62 13 45 34
contact@domainedesfrontieres.fr

11 Franck BESSON - Domaine Franck BESSON *Vins et Oenotourisme, camping chez le vigneron*

38 montée du Tilleul, Les Chanoriers
06 75 37 56 73 - 04 74 04 46 12
domainebesson@wanadoo.fr
www.domainefranckbesson.fr

12 Jean-François PERRAUD - Domaine de Troizelle *Viticulteur*

Les Belins
06 81 36 30 96
jean.francois.perraud@wanadoo.fr

13 Daniel SPAY - Le Fief 69840 Juliéas *Viticulteur*

06 73 06 42 40
daniel.spay@wanadoo.fr

14 Jérémy BALLY - Domaine du bois de Chat *Viticulteur*

Le bois de Chat
06 63 49 24 35
jeremy.bally@wanadoo.fr
www.domaineduboisdechat.com



Économie locale - ACCUEIL ET RESTAURATION

- A La Ferme du Rolland** - Restaurant 100% fermier, Magasin à la ferme, Ferme Auberge - chambres et table d'hôtes
5073 Route de la Sibérie
06 14 47 70 14 / 06 45 98 25 43 - lafermedurolland@orange.fr - www.lafermedurolland.fr
- B Gîtes de la Varenne** - LEPELTIER Hélène
370 Rue de la Varenne - 06 61 52 14 69
lenoux@hotmail.fr
- C La Fontaine Arts et Vins** - Gîtes, boutique artisanat d'art, vins, épicerie fine. Caveau avec animation (concerts, expos, dégustations, sharing)
19 Rue de l'Église - 06 75 87 62 16 - gites@jullie.fr
- D "La Fée-Licité"** - Maisons d'hôtes - Catherine OUDOT
67 Petite Rue - 06 87 74 20 60
- E Bar épicerie "Chez Céline"** 35 Grande rue
06 27 22 59 67 - casco.celine@yahoo.fr
- F La Maison Bazin** - Antoinette et Jean Luc BAZIN - Chambres d'hôtes
Le Clos St Charles, 380 Rue de l'Église
06 86 46 31 70 - antoinette.bazin@gmail.com - lamaisonbazin.com
- G Airbnb « Chez Gaspard et Arthur »**
100 impasse des Lavandières
airbnb.com/h/chezgaspardetarthur-grandscrusdubeaujolais
- H "Le Clos Victorine"** - GUILLOT GONIN Corinne
Les Chanoriers - 06 86 43 28 01 - contact@12avenue.fr - www.12avenue.com - Gîtes
- I "Les Sabots de Verres" - Séverine MORNAND** 822 Route de La Chapelle, La Chize
06 16 16 26 57 - severine.mornand72@gmail.com - Balades à cheval
- J Les Pierres Bleues** - 2 à 8 couchages - Jacques Gauthier - 356 route de Beauvernay
06.23.99.19.17 ou 06.35.30.63.59 jgauthier01@gmail.com
- K Les filles & compagnie - Anaïs et Juliette**
Pizzas maison et produits frais
07 83 44 44 70 - lesfillesetcompagnie@outlook.fr



The interface features a search bar at the top with the text "À qui dois-je m'adresser pour réaliser mes travaux ?" and a star icon on the right. Below the search bar are five service cards: "Stéphane Multiservices", "Peintre en décor du patrimoine", "Électricité générale", "Travaux de minipelle", and "Menuiserie". A preview window at the bottom right shows a document titled "Le saviez-vous ?" with text about the village of Jullié.



À qui dois-je m'adresser pour réaliser mes travaux ?



Stéphane Multiservices

Martin Séphane
06 26 08 26 69
Steph71570@hotmail.fr
Jullié, 69840

Pour tous petits travaux
d'intérieur et d'extérieur.
10 ans d'expérience en tant
qu'ouvrier paysagiste

Peintre en décor du patrimoine

Ange CHAGNY
06 60 19 89 14
ange.chagny@orange.fr

Peinture, patine, fausses
matières (bois, marbre,
pierre), tadelakt, trompe-
l'œil architecture, enduit,
badigeon, stuc, graphite,
fausse pierre à la chaux,
décor peint, fresque.

Électricité générale

D'Alberto Electricité
06 73 00 07 32
franck.dalberto@hotmail.fr

Electricité générale, dépannage

Travaux de minipelle

Thierry Roussot
06 89 54 65 79

Menuiserie

La Menuiserie Mickael Bonot
06 09 46 35 47
Siège social : Les Chanoriers
69840 JULLIÉ
Atelier : Chemin des Truges
71570 LA CHAPELLE DE
GUINCHAY

lamenuiseriebonot@orange.fr

Tous types de menuiserie.
Fabrication et pose
agencements immobiliers.

preview.jpg

Le saviez-vous ?

Le village de Jullié est sans doute un des plus anciens du Beaujolais. Certains prétendent que son nom a été choisi pour honorer l'empereur Jules César, d'autres évoquent Juliaicum (dérivé de Gentilice Julius). On peut aussi rappeler Julius Sextus Jonarius, questeur de Lugdunum (Lyon), qui fit don à la ville de la somme nécessaire pour 500 places au cirque.

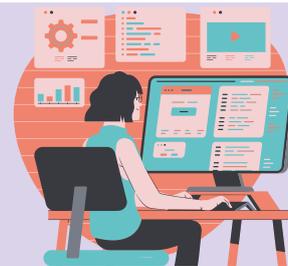
ASSISTANCE INFORMATIQUE

ANNE - SOPHIE JANIN

04 82 41 84 84

asweb@orange.fr

Aide en informatique, dépannage et formation.



L'AJUSTE MESURE / COURS DE COUTURE

HÉLÈNE LEPELTIER

06 61 52 14 69

370 Rue de la Varenne

Couture d'ameublement et retouche d'habillement

Atelier de couture

L'AJUSTE MESURE / COURS DE PIANO

HELÈNE LEPELTIER

06 61 52 14 69

370 Rue de la Varenne

Apprendre le piano et découvrir le plaisir de l'interprétation.



COMMUNICATION ET ÉVÈNEMENTIEL

BOEMI

06 03 10 38 67

emilie@boemi.fr

Site internet, réseaux sociaux, conseil en image, organisation d'évènements.



ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL ET PERSONNEL

BAZIN JEAN LUC

06 08 67 57 97

Amélioration de ses relations personnelles, de la confiance en soi, psychothérapie, coaching opérationnel, relationnel et stratégique



CONCEPT' PUB

LUCAS DAILLY

06 27 61 38 40

contact.lucasdailly@gmail.com

Création de logo - Cartes de visite - Enseignes - Véhicules - Panneaux - Adhésifs - Textiles

VOUS EXERCEZ UNE ACTIVITÉ SUR LA COMMUNE ?
VOUS **SOUHAITEZ APPARAÎTRE DANS LE BULLETIN COMMUNAL** ?
N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE.

L'Amicale des Pompiers du Fief

Cette année 2021 fut une nouvelle année sans manifestation pour l'Amicale des pompiers du Fief. Cependant ce fut également une année de changement. À la suite d'un départ nous avons eu le plaisir d'accueillir Tom KIJANKA parmi les membres du bureau de l'Amicale des Pompiers du Fief.

Malgré le contexte particulier de cette année l'Amicale a eu le bonheur de pouvoir se réunir dans un esprit de convivialité et de fraternité lors du traditionnel repas de la Sainte-Barbe le 13 novembre dernier.

Nous espérons pour cette nouvelle année pouvoir enfin vous accueillir à notre première porte ouverte depuis la construction de la caserne en 2019. Vous permettant ainsi de découvrir le casernement, le matériel et les différentes façons de manœuvrer avec le protocole sanitaire en vigueur.

Pour cette occasion tant attendue, **nous invitons les enfants à déposer dans la boîte aux lettres un dessin de la caserne ou d'un véhicule. Un prix sera remis pour le/les 3 meilleurs dessins lors de la journée portes ouvertes.**

En 2020 le contexte sanitaire nous ayant poussé à modifier la distribution des calendriers, l'Amicale tenait à vous remercier chaleureusement pour votre accueil lors du passage de nos pompiers cette année. Nous vous remercions également pour vos dons qui ont permis le financement des déplacements de nos volontaires pour l'occasion des formations de suivis.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2022.

Prenez soins de vous et de vos proches.

L'Amicale des Pompiers du Fief.

Le mot de votre chef de centre



Nous arrivons au terme de cette année difficile.

La caserne se porte plutôt bien malgré le contexte particulier.

Nous allons avoir des départs à la retraite de deux piliers de la formation qui ont tous deux de nombreuses années de pompier derrière eux :

- L'ADJUDANT CHEF Christian Dubois, sapeur-pompier professionnel à Villefranche et sapeur-pompier volontaire au Fief. 39 ans de services
- L'ADJUDANT CHEF Paul Desmaris, sapeur-pompier au Fief. 30 ans de services

Nous leur souhaitons une bonne retraite amplement méritée après ces nombreuses années au service de la population.

De nouvelles recrues devraient rejoindre nos rangs dans l'année à venir, des jeunes et moins jeunes très intéressés qui ont pour certains commencé à remplir leur dossier d'engagement. Néanmoins si vous êtes intéressé pour rejoindre nos rangs, les portes de la caserne vous sont grandes ouvertes.

Les interventions sont en constante augmentation et très diversifiées. Aussi bien sur notre secteur que partout où on a besoin de nous. France et outre-mer.

Je vous demande de continuer à rester prudents mais de ne pas vous arrêter de vivre pour autant. Profitez de la vie, vos familles et amis. Oui le COVID est toujours présent mais restons positifs, il a bien diminué grâce à l'effort de chacun.

Bonne et heureuse année 2022

Le chef de centre, Violet Hervé

Les amis du site de la Roche

Un début d'année 2021 marqué par un nouveau confinement. Mais depuis mai, on s'est rattrapé.

Les habitudes

- **4 demi-journées corvées** pour une pose de barrières en bois et l'habillage d'une buse aux abords du moulin, ou pour créer des panneaux de présentation des outils de menuisier.
- Participation aux **Journées du patrimoine de pays et des moulins les 26 et 27 juin**. Le thème «L'arbre, vie et usage ». Les élèves de Jullié ont travaillé sur ce thème et ont exposé leurs dessins au séchoir. Ils ont visité le site le 5 juillet.
- Participation aux **Journées du patrimoine les 18 et 19 septembre**. Une belle participation surtout les après-midis. Les animations de M. Daniel Mathieu avec la forge et le tressage de cordes ont été un vrai plus. Le jeune public était ravi de repartir avec son clou forgé ou sa corde.
- **Visite** : le 16 octobre, le maire, des élus, des employés et des bénévoles de la Municipalité de Limas sont venus découvrir le site

Les sorties

- Plusieurs membres de l'association ont participé à la très intéressante **Marche des Cailloux à Lancié** le 2 octobre. Organisée par l'I.P.P. (itinéraires Paysages Patrimoine), sur une journée avec des commentaires historiques, géologiques, botaniques et patrimoniaux tout au long de la marche.

Jullié accueillera la Marche des cailloux en 2023.

- Le 25 octobre, visite **au moulin et au château d'Estours à Crêches** pour les membres de l'association. Un superbe accueil de Roger Dailler et une très belle après-midi passée.

Les nouveautés

- En accord et en alternance avec l'Office de Tourisme, en juillet et en août, les mercredis après-midi, l'association accueille le public pour une visite après réservation.
- En juillet, les **panneaux informatifs** sont posés à l'intérieur du moulin et du séchoir. Ils reçoivent un accueil favorable de la part des visiteurs. Quand le groupe est nombreux, ils permettent aux personnes qui patientent pour accéder au four de prendre connaissance d'informations non données oralement.
- Le 19 août, **arrivée des meules** pour le broyage des noix. Achetées avec le mécanisme à M. Montegottero, de l'Huilerie Beaujolaise, elles sont transportées et déchargées avec soin par des personnes travaillant pour la CCSB. L'achat (400 euros) est financé par l' Association, malgré ce qu'a dit la presse. Le transport lui est financé par la CCSB.
- Le 12 novembre lors de l'A.G. , un hommage est rendu à Joëlle et Serge Alexis qui quittent le Beaujolais. Serge est un des membres fondateurs de l' association.



Meule : livraison de la pierre dormante (1.5 tonnes).

Les amis du site de la Roche

Les perspectives

En plus des activités habituelles, on aimerait mener à bien en 2022:

- l'installation de la meule et de son mécanisme
- la réalisation du sentier botanique reliant le moulin au lavoir
- la création d'un site Web nous permettant de mieux faire connaître nos activités.



Présentation des outils de menuisier

Visites de groupes

Vous voulez partager votre amour pour votre commune et le Site de La Roche, alors prenez contact avec l'association .

On vous organisera une visite de groupe sur mesure !

Durée de la visite : de 1h00 à 1h30
mail : site.laroche.julie@gmail.com
Tel : **07 66 06 50 57**

Prix : 5 euros pour les adultes,
gratuit pour les enfants.

Cotisations - Dons

Les Amis du Site de La Roche est **une association reconnue d'intérêt général depuis le 27 juillet 2020.**

Il est possible de faire un **don** pour payer sa **cotisation**. Dans ce cas, on délivre un reçu permettant une **déduction fiscale** (article 2 du Code Général des Impôts).

Contactez le Trésorier **Daniel Spay** (Le fief 69840 Juliéna)



Réalisation d'une corde lors des journées du patrimoine.

Appel aux bénévoles

Ce ne sont pas les tâches qui manquent. Et tant mieux ! Mais il nous faut du monde. C'est bien un jeune arrive, mais aussi des moins jeunes s'en vont.

On manque de bras. Toutes les compétences sont acceptées, alors quelles que soient les vôtres, venez nous voir. Merci

Le Sou des écoles de Jullié

Le Sou des Écoles Publiques de Jullié est une association loi 1901 à but non lucratif, ayant pour objet d'aider et de soutenir l'école, de créer des liens entre les familles et l'école. Pour cela, les membres du Sou organisent des évènements qui permettent de collecter des fonds qui financent sorties scolaires, achat de matériel, spectacle de Noël, entre autres.

Les années se suivent et se ressemblent... Cette année encore nos activités ont été largement impactées par la crise sanitaire. Une fois de plus, pas de Fête de l'Arbre de Mai, pas de Fête du Vin Nouveau... quelle déprime ! Nous savons que ces rendez-vous sont attendus par les enfants de l'école mais aussi par tous les Julliatons, et c'est une véritable frustration pour nous de devoir à chaque fois renoncer à les organiser ! Sans parler des finances...

Mais vous nous avez été fidèles, vous nous avez accompagnés dans ces difficultés et avez « joué le jeu » pour nos activités « de substitution », ventes alimentaires notamment. Merci pour votre soutien sans faille, qui nous a permis de maintenir nos finances et de continuer à soutenir les activités de l'école.

Nous avons pu ainsi continuer à co-financer avec la mairie les masques pour les enfants de l'école, ou encore en fin d'année maintenir notre action de Noël : comme l'an dernier, sur les conseils avisés des maitresses, un livre a été offert à chaque enfant.

De même nous pourrons continuer à soutenir financièrement l'activité piscine... Si la 5ème vague et autre nouveau variant omicron nous laissent finalement tranquilles !

Pour cette nouvelle année scolaire, nous espérons pouvoir ENFIN organiser nos traditionnelles actions :

- Une vente alimentaire, programmée pour les vacances de février 2022,
- Une vente pour la fête des grands-mères, début mars 2022,
- La Fête de l'Arbre de Mai, en mai 2022 - date précise à confirmer...
- La traditionnelle Fête du Vin Nouveau, que nous espérons voir se tenir les 8 & 9 octobre 2022,
- Le goûter d'Halloween, le 31 Octobre 2022
- Une vente de sapins, prévue début décembre 2022.

Pour cette année, l'équipe du sou est présidée avec talent par Mickaël BONOT, accompagné dans ses tribulations par le non-moins talentueux Sylvain ROUSSOT (Vice-président), Maryline CHAMPAGNON et Christophe CHERVET à la gestion du porte-monnaie (respectivement Trésorière et Trésorier adjoint). Denis SANCTUS et Pauline LAPLACE s'occupent de la paperasse en tant que secrétaire et secrétaire adjointe.

L'équipe est complétée par de nombreux autres parents : Antonie BAUDIN, Lucie DOZIER, Anelyse LOUP-FOREST, Laura NICOLosi, Pierre-Antoine DUBREUIL, Laurent PAGE et Jordan POULENARD. Un dynamisme renouvelé et de quoi assurer l'avenir de l'association !

Nous remercions encore une fois chaleureusement l'ensemble des familles pour leur implication dans nos actions et, plus globalement tout notre village pour son soutien : sans votre indéfectible participation, nous ne pourrions contribuer ainsi au bien-être de nos enfants. Merci !!!

Pour toute question, envie, suggestion... n'hésitez pas à contacter le bureau par mail (sou.jullie@hotmail.fr), ou via la page Facebook « Sou des Ecoles de Jullié ». Vous pouvez également nous contacter par courrier via la boîte à lettres de la mairie.

A très vite !
Le Sou des Ecoles de Jullié



Coup d'oeil sur - LA VIE ASSOCIATIVE DE MA COMMUNE

L'amicale des donneurs de sang

L'amicale des donneurs de sang de Juliéas vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

Manifestation au cours de l'année 2021

- Arbre de NOËL fin décembre. Pour cette année, le Père Noël a livré personnellement les cadeaux aux enfants des amicalistes.

Manifestations espérées pour 2022

- Assemblée Générale dès que cela sera possible, venez nous rencontrer à cette occasion,
- Traditionnel concours de Belote à la salle des fêtes de Jullié, si la situation sanitaire nous le permet,
- Voyage d'une journée courant Juin, en espérant que cela soit faisable,
- Arbre de NOËL au mois de Décembre.

Si vous désirez nous rejoindre et partager nos bons moments, nulle obligation de donner votre sang, l'amicale est ouverte à tous.

Pour nous contacter :

Sandrine MIDEY - Présidente - 06.42.25.15.75 - sandrinemidey68@gmail.com
Thierry ROUSSOT - Trésorier - 06.89.54.65.79 - domaineplacedesvignes@orange.fr
Aurélien ROCHER - Secrétaire - 06.62.42.03.76 - aumaro@hotmail.fr

Donner son sang, c'est sauver une vie. La transfusion sanguine est indispensable et vitale dans le traitement de nombreuses pathologies. Sans la générosité des donneurs de sang, la vie de nombreux patients serait en danger. Le don n'est pas douloureux, alors si vous avez + de 18 ans, n'hésitez pas et renseignez-vous sur les nombreux lieux et dates de collectes.

N'ayant pu le faire l'année passée, nous souhaitons présenter toutes nos condoléances à l'ensemble de la famille de Mr Bernard Ravat.

En effet, il était l'un des fondateurs de notre association en 1969 et nous a malheureusement quitté le 26 décembre 2020. Son sourire, son éternelle joie de vivre et sa gouaille légendaire nous manqueront à chacune de nos manifestations.



Le Club Sourire d'Automne

Après une longue période sans pouvoir se réunir, nos rencontres du mardi avec pétanque et jeux de cartes ont repris courant juin.

Notre rencontre inter-club avec Vauxrenard - Émeringes - Jullié a eu lieu le **21 juillet**. Nous étions reçus par Vauxrenard. La coupe a cette année été gagnée par Émeringes.

La rencontre Cenves - Juliéna - Jullié a été reportée à l'année 2022 en accord avec le club de Cenves.

Le **28 juillet**, nous nous sommes retrouvés au Restaurant "La Guinguette" à Thoisse, pour notre journée "Grenouilles", vingt personnes étaient présentes.

Ce même jour, Nicole Descombes, secrétaire du club depuis de très nombreuses années, nous a remis sa démission et annoncé son départ de Jullié. Nous tenons à la remercier chaleureusement pour son investissement et le travail accompli. Elle reste toujours adhérente au club. "Bonne installation dans ton nouvel appartement Nicole."

Le **25 novembre**, notre repas de fin d'année a eu lieu à "L'Auberge des deux roches" à Vergisson. 19 adhérents étaient présents, accompagné du premier adjoint de notre commune représentant la municipalité.

Cette année à venir, notre concours de belote n'aura pas lieu. L'Assemblée générale se déroulera le **4 janvier 2022**, avec encaissement des cotisations et nous en profiterons pour partager la dégustation de la galette. Si de nouveaux adhérents veulent se joindre à nous, ils seront les bienvenus.

"Bonnes fêtes de fin d'année et merveilleux voeux pour 2022"

Au nom de tous les adhérents,

Le Président,
Jacques Combier



Les Cadets de Jullié

Malheureusement la crise sanitaire aura continué d'impacter nos rendez-vous annuellement organisés par l'association, puisqu'aucun d'entre eux n'a pu encore avoir lieu. Nous espérons que l'année 2022 nous permettra de vous retrouver !

Tous nos meilleurs voeux pour l'année 2022.
Prenez soin de vous et de vos proches.

Les Cadettes et Cadets de Jullié

La Chasse communale

Nous sommes 20 chasseurs sur la communale.

Le bureau reste inchangé :

- Robin Jérôme Président (06 87 82 09 49)
- Robin Virginie Secrétaire (06 71 06 01 88)
- Berthelon Patrick Trésorier
- Souihol Christian Membre actif.



En ce qui concerne la saison 2020/2021, nous avons pu constater que peu de chevreuils fréquentent notre territoire et avons pris la décision de stopper notre plan de chasse avant la fin de la saison. Les confinements nous ont aussi restreint au niveau de notre activité.

Suite à plusieurs dégradations et vols à notre cabane de chasse, une plainte a été déposée à la gendarmerie. Et elle est désormais sous surveillance.

Comme chaque année, notre matinée boudins/boulettes a été un grand succès. Malgré le nombre de chasseurs, nous sommes peu nombreux à préparer ce week-end. Ce qui est bien dommage. C'est pour cela qu'elle sera renouvelée en 2022 en vente à emporter, sur commande uniquement pour nous alléger la charge de travail !

En ce début de saison, 2 sangliers ont été prélevés sur Jullié. Nous constatons le même résultat cette fin d'année pour les chevreuils qu'en début d'année. Les consignes de tir pour ces derniers sont donc très strictes jusqu'à ce que nous puissions constater une hausse de cette population.

Beaucoup de manifestations ont eu lieu sur la commune, ayant été prévenus par les organisateurs, nous avons réussi à continuer nos battues sans déranger les uns ou les autres.

Nous tenons à remercier les propriétaires et espérons pouvoir leur attribuer un morceau de gibier.

La société de chasse de Jullié vous souhaite une bonne année 2022, protégez-vous !!

Jérôme Robin,
Président de la Chasse de Jullié

Le Caveau de Jullié



2021 aura été une année au ralenti pour le caveau des vignerons de Jullié. Sans aucun doute la Covid a freiné nos ardeurs. Difficile d'organiser un évènement sans que se pose la question des mesures sanitaires. Fallait-il préparer notre fête du caveau avec nos repas bréchets qui sont toujours tant attendu en ne sachant pas si finalement cela allait pouvoir avoir lieu ?

Une sélection des meilleures cuvées de l'année a pu être toutefois réalisée et a permis ainsi à nombreux d'entre vous de les déguster au caveau chez Sylvie et Franck Boyat.

Nous avons pu également fêter l'arrivée du Beaujolais Nouveau où différentes cuvées ont été goûtées et classées par le public présent et tout cela dans une ambiance conviviale.

Gageons que 2022 nous permettra de réaliser davantage de projets et source d'optimisme pour tous.

Meilleurs vœux à tous. Au plaisir de vous retrouver.

L'équipe du caveau.



Point recyclage et déchets - COMMENT ÇA MARCHE ?

Points d'apport volontaires

Les points d'apports volontaires sont situés au Moulin Aujas (emballages ménagers, verres, papiers/journaux et Relais (vêtements/ chaussures/ maroquinerie)) et à côté de la salle des fêtes (emballages ménagers, verres).

Merci de veillez à ce que ces points restent propres !



Ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu le **mardi** (les conteneurs doivent donc être sortis le lundi soir).

Toute remarque concernant le ramassage doit être fait directement à la **CCSB** (04 74 66 35 98)

Horaires déchèteries

	Belleville-en-Beaujolais	Juliéna	Saint-Didier-sur-Beaujeu	Villié-Morgon	Monsols
Lundi					
Mardi					
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi					
Samedi					

■ 8h - 12h ■ 9h - 12h
■ 13h30 - 18h30 * ■ 14h - 17h

* Horaires d'été du 1er avril au 30 septembre. En hiver, fermeture des sites à 17h30 (hors Monsols). Attention, en cas de forte affluance, le gardien refusera toute entrée 15 min avant l'heure de fermeture

Déchèteries

Sur le territoire, 5 déchèteries vous permettent de déposer vos déchets : Monsols, Saint-Didier-sur-Beaujeu, Villié-Morgon, Belleville-en-Beaujolais et Juliéna.

L'accessibilité est gratuite pour les particuliers résidants sur les communes de la communauté de communes Saône-Beaujolais, sous réserve d'avoir une carte de déchèterie. Le formulaire de demande de carte est à retrouver sur le site www.ccsb-saonebeaujolais.fr dans la rubrique Déchèteries de la Gestion des Déchets.



	Divers non recyclables	Ferraille	Cartons	Déchets Végétaux *	Gravats	Bois A et B	Déchets de plâtre	Bidons plastique souillés *	Pneumatiques *	**D.E.E.E *	Batteries et piles *	Ampoules et néons *	Huiles minérales *	Huile végétale	Déchets dangereux *	Capsules alu, cartouches, radios *
Belleville-en-Beaujolais	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Juliéna	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Monsols	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Saint-Didier-sur-Beaujeu	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Villié-Morgon	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

* déchets non acceptés pour les professionnels
 ** déchets d'équipements électriques et électroniques

Liste des déchets acceptés dans les 5 déchèteries du territoire



Point recyclage et déchets - COMMENT ÇA MARCHE ?

À partir du
1^{er} FÉVRIER 2022

ENFIN TOUS LES EMBALLAGES RÉUNIS DANS LE JAUNE !

Lancement des extensions de consignes de tri

À partir du **1er février 2022**, les consignes de tri évoluent ! Place à la simplicité du geste, désormais **tous les emballages vont dans le bac jaune**. Que ce soient les emballages en plastique, en cartonnette ou en métal, y compris les petits emballages métalliques (capsules, plaquettes de médicaments vides, couvercles, capsules de café, papier aluminium, etc.), il n'y a pas d'exception, si c'est un **emballage** (hors verre), je jette dans le bac jaune.

En revanche, les objets en plastique vont dans la poubelle grise... ou à la déchetterie selon leur taille ! De même, les cartons marrons gênent les centres de tri si jetés dans le bac jaune, il faut donc les emmener à la **déchèterie**.

Finies les confusions, cette simplification des consignes va permettre une réduction des ordures ménagères. Chacun de nous a un rôle à jouer, cela permet de préserver les ressources naturelles, faire des économies d'énergie, éviter des émissions de CO2... Que du positif !

ENFIN Affichez-moi dans votre cuisine!

TOUS LES EMBALLAGES RÉUNIS DANS LE JAUNE !

LES EMBALLAGES

+

bouteilles et flacons en plastique

pots, gourdes, tubes, sachets et films en plastique, barquettes en plastique et en polystyrène

emballages métalliques

cartonnettes

briques alimentaires

-

ne pas imbriquer les emballages

gros cartons d'emballages

pires

jouets cassés

En vrac

TOUS LES PAPIERS

Inutile d'enlever les agrafes, spirales, couvertures

-

papier kraft

mouchoirs et essuie-tout en papier

films entourant les revues

gros cartons d'emballages

journaux, magazines, publicités, enveloppes, courriers, cahiers...

LE VERRE

Sans bouchon ni couvercle

-

ampoules

vaisselle en verre

bouteilles, bocaux et flacons en verre

LES ORDURES MÉNAGÈRES

En sac fermé

couches-culottes

masques jetables

mouchoirs et lingettes

emballages non vidés

objets en plastique cassés

vaisselle cassée

cotons-tiges

brosses à dents, rasoirs jetables



Point recyclage et déchets - COMMENT ÇA MARCHE ?

Attention, veillez à bien retirer vos piles des D3E* avant de les jeter !



Le 11 septembre 2021, un incendie a touché un bâtiment du quai de transfert de Quincieux. La source provient en partie d'une pile qui n'aurait pas dû se trouver dans les encombrants. C'est pour éviter ce genre d'incidents qu'il est plus que nécessaire d'être prudents lorsque l'on jette nos déchets électroniques et de bien enlever les piles.

Pensez aux bornes adaptées !

Compostage partagé

Vous pouvez retrouver vers la salle des fêtes du village des bacs de compostage depuis le 20 mars 2021. Voici quelques rappels concernant l'utilisation de ces bacs :



MODE D'EMPLOI



1
Vider le seau
dans le composteur
et étaler les déchets



2
Mélanger en surface
avec un outil
(griffe ou râteau)



3
Recouvrir entièrement
avec les matières
sèches

Quand vous fermez le composteur, vous ne devez plus voir de déchets en surface

Point recyclage et déchets - COMMENT ÇA MARCHE ?



Qu'est-ce que je peux mettre dans les bacs de compostage ?

QU'EST-CE QU'ON MANGE ?

JE DIGÈRE

Déchets de cuisine :

- Epluchures de fruits, de légumes et d'agrumes
- Restes de repas d'origine végétale (Riz, Pâtes, etc.)
- Marc de café et filtre en papier
- Sachets de thé
- Coquilles d'œufs broyées
- Coques de fruits secs, noyaux et pépins

Végétaux :

- Feuilles mortes
- Tailles de haies et branchages broyés
- Fleurs et plantes fanées

Seulement en petite quantité :

- Essuie-tout et mouchoirs en papier
- Pain

JE NE DIGÈRE PAS

Déchets de cuisine :

- Os et arêtes
- Restes de viande et de poisson
- Fruits de mer (y compris coquilles et carapaces)
- Corps gras (huiles et sauces)

Végétaux :

- Plantes malades
- Mauvaises herbes montées en graines
- Terre et gravats

Déchets de la maison :

- Litières
- Couches et lingettes
- Matériaux non dégradables (Verre, Plastique, Métal)
- Magazines
- Poussières d'aspirateurs et balayures
- Cigarettes
- Charbon de barbecue

Pour une meilleure dégradation, éviter les déchets trop grossiers.



La naissance des appellations telle qu'on l'entend aujourd'hui date de la création de l'INAO en 1935. La plupart des crus du Beaujolais ont vu le jour à la suite de cet événement majeur. Moulin à Vent mis à part dont les contours géographiques ont été précisés par un jugement du tribunal de Mâcon en date du 17 avril 1924.

Comment en est-on arrivé là ? En remontant le cours de l'histoire on s'aperçoit que déjà au XVIIIe siècle on fait grand état non seulement des conditions de production mais également de l'origine du vin acheté. Ce qui nous avons pris au XXe siècle pour la naissance de la notion de crus pourrait bien s'agir d'une renaissance !

Au siècle des Lumières, tous les baux sans exception définissent la façon dont doivent être cultivées les parcelles de vignes. Le vigneron est tenu impérativement de les semarder, biner et tiercer. A la pioche cela va sans dire ! Ces façons culturales sont l'occasion de détruire les adventices bien sûr, mais aussi d'enfouir le fumier, irremplaçable source de matière organique, produit sur l'exploitation avec les deux vaches qui lui sont allouées sans pouvoir le divertir ailleurs.

Avec la plus grande obstination, on répète dans tous ces actes comme à l'aide d'un copié-collé que la terre sera portée de bas en haut, que les raies et les fossés seront curés et, comme de juste, que la vigne sera serpée¹ sans la surcharger de cornes ni de bourgeons. Le tout à dire de vignerons et gens à ce connaissant. Tout est prévu pour que soient réunies les conditions optimales de production. On cherche ce qui pourrait être ajouté pour parfaire ce cahier des charges cultural qui n'en porte pas le nom mais qui en comporte tous les atours !

Pour compléter cette recherche de qualité, petit à petit, les marchés mettent l'accent sur l'origine du vin acheté dont on s'assure la traçabilité en stipulant le domaine dont le vigneron est le métayer. Le mot cru apparaît dans ces circonstances. La locution *la récolte de son cru* met l'accent sur la volonté de l'acheteur de se procurer du vin dont l'origine est bien la parcelle cultivée par le vigneron ... et pas une autre !

Preuve que désormais on connaît le lien qui unit origine et qualité, un marché de 1752 révèle un changement majeur dans l'état d'esprit du marchand qui rédige le contrat d'achat de la sorte : *dix bottes de vin rouge qui proviendront de son cru de Juliénas ou de celui de Saint Amour*. Le mot cru, utilisé comme un gage d'origine et d'authenticité personnalisée n'est pas nouveau, en revanche, fait inédit et révélateur, Saint Amour et Juliénas sont ici stipulés pour la première fois.

¹ taillée

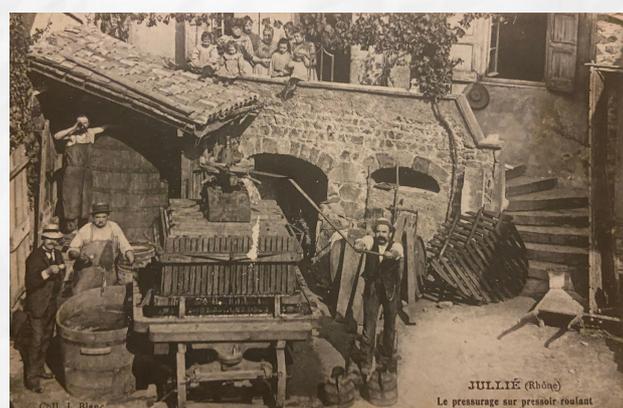
Un peu d'histoire - LA NAISSANCE DES CRUS

Autre innovation, le mot rouge a remplacé le mot clairet. Précision importante aux yeux de l'acheteur qui est conscient que la demande est en train d'évoluer. Pour parfaire ce changement de stratégie et extraire la quintessence olfactive, visuelle et sensorielle de ce que peut offrir le raisin, le marché qui est signé au mois de juillet exige que les vendanges ne débutent que lorsque le procureur d'office de Julié nas fera vendanger les siennes et précise que le marchand fera faire les vins ainsi qu'il le jugera à propos. Rien n'est laissé au hasard, surtout pas la date de récolte et encore moins le mode de vinification qui doit répondre aux nouvelles attentes de la clientèle !

La convoitise que souligne ce marché d'une récolte pendante par racines qui ne dit pas son nom est toutefois mesurée car elle est asservie à la volonté de ne pas être soumise aux aléas de la grêle qui dans le cas où elle anéantirait 50 % de la récolte serait une cause de rupture de contrat.

Dès lors que l'on aura pris connaissance que les vins seront logés en fûts neufs et livrés à la Saint Martin, on sera en droit de s'interroger sur ce qu'auraient omis les metteurs en marché du siècle des Lumières que puisse nous divulguer le cahier des charges des AOC cent quatre vingt trois ans plus tard ! Faut-il voir ici la traduction des prémices de la reconnaissance des origines ? - Bien sur ! De la naissance des crus ? - C'est évident ! Naissance de leur origine et de leur intitulé étroitement corrélée à l'exigence de leurs conditions de production, de vinification, de stockage et d'élevage !

Robert BRIDET



Archives de cartes postales de Julié

Naissances

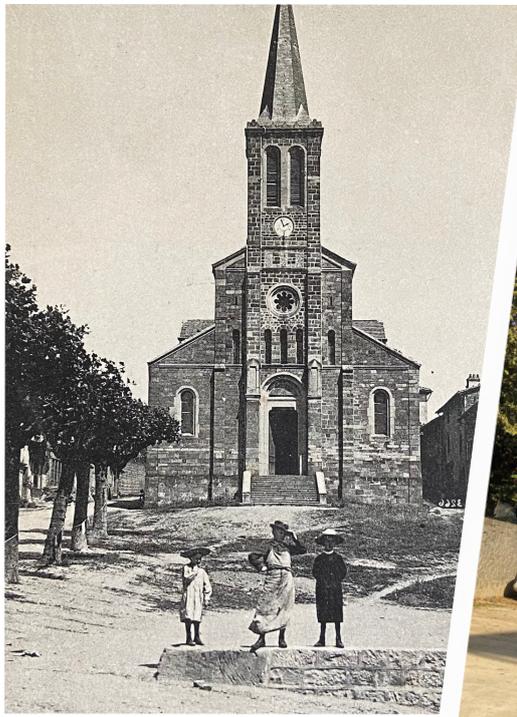
Léna GRANCHAMP née le 08/09/2021
David André DÉSIGAUD né le 17/10/2021
Heyden JAMBON né le 31/10/2021
Lara MARTINI née le 08/12/2021

Mariages

Sylvain DESCOMBES et Delphine MEMBRÉ le 27/03/2021
Nicolas Marc Joseph MATAS et Leslie Hélène LACOUR le 07/08/2021
Angelo Gérard NICOLOSI et Laura ROLO le 25/09/2021

Décès

Dolorès ALARCON épouse LAURENT décédée le 03/01/2021
Maurice LAURENT décédé le 15/01/2021
Philippe Claude Julien DUCARRE décédé le 16/06/2021
Roger Louis GRANCHAMP décédé le 17/07/2021
Bernard LAPLACE décédé le 30/11/2021



Au fil du temps..



Prolifération des chats Solution = stérilisation !



Année 0



1 couple...



Année 1



Jusqu'à
12 chatons
(3 portées)



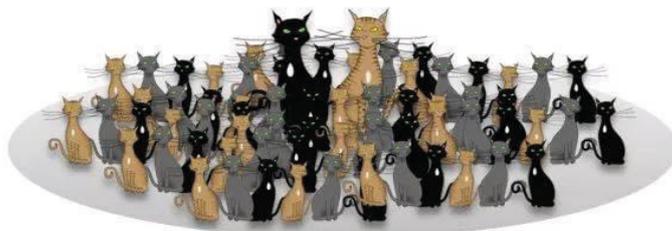
Année 2



Jusqu'à
144 chats



Année 3



Jusqu'à
1728 chats



Année 4



Jusqu'à
20736 chats

Pensez à faire stériliser vos animaux de compagnie !

Agenda - VOS RENDEZ-VOUS DE L'ANNÉE 2022



Voeux de la municipalité
(seront diffusés sur sur la
page Facebook et
Instagram de la commune
et l'application panneau
pocket en raison du
contexte sanitaire)



Vacances de février :
vente alimentaire du Sou
des écoles de Jullié

12 et 13 février :
vente de brioches
et roses des conscrits
de la 2

20 février : vente des
boudins de la chasse



13 mars : vente de
saucissons cuits des
conscrits de la 2



1er avril : Défilé
humoristique des
conscrits de la deux

2 avril : Fête des
conscrits de la deux

10 avril : 1er tour des
élections présidentielles

24 avril : 2nd tour des
élections présidentielles



8 mai : Commémoration
du 8 mai 1945

21 mai :
Commémoration du Col
de la Sibérie

Courant mai : Fête de
l'Arbre de Mai organisée
par le Sou des écoles de
Jullié



12 juin : 1er tour des
élections législatives

19 juin : 2nd tour des
élections législatives

25 et 26 juin : Journée
du patrimoine de pays et
des moulins



**Week-end du 2 et 3
juillet :** Course cycliste
National Junior sur les
communes de
Vauxrenard, Jullié,
Émeringes et Juliéans.

14 juillet : Feu d'artifice



Courant août :
Diffusion d'un film animé
en lien avec la CCSB et
organisé par le conseil
municipal



17 et 18 septembre :
journée du patrimoine



8 et 9 octobre : fête du
vin nouveau

31 octobre : Défilé et
goûter d'Halloween dans
le centre-bourg



11 novembre :
Commémoration de
l'armistice de 1918

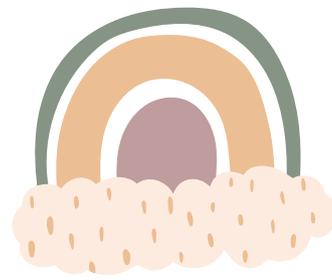


Courant décembre :
vente de sapins par le
Sou des écoles de Jullié

17 décembre :
Distribution des colis des
aînés

Attention toutes ces dates sont susceptibles d'évoluer

Jouons avec les mots - MOTS MÉLÉS



Autour de Jullié

R	S	I	B	E	R	I	E	V	N	O	B	T	B
O	C	U	B	S	H	C	B	A	V	B	O	H	O
B	O	H	E	U	O	H	E	R	C	E	U	U	I
E	B	V	A	S	N	I	L	E	I	A	R	I	S
R	O	A	U	N	E	Z	I	N	M	U	G	L	D
T	U	T	V	J	O	E	N	N	E	J	S	L	E
N	R	R	E	O	U	R	S	E	T	O	U	I	C
E	B	E	R	H	A	L	I	I	I	L	C	E	H
Y	O	T	N	O	N	S	L	E	E	A	H	R	A
R	N	L	A	V	O	I	R	I	R	I	A	E	T
I	S	U	Y	N	V	I	G	N	E	S	T	E	B
E	C	H	A	P	E	L	L	E	O	N	E	N	E
R	O	L	L	A	N	D	A	N	E	T	A	N	G
V	I	N	N	R	A	F	F	I	N	S	U	E	E

- CHANORIERS
- CIMETIÈRE
- BEAUVERNAY
- VATRE
- BEAUJOLAIS
- NEYRIE
- SIBÉRIE
- LAVOIR
- THUILLÈRE
- RAFFINS
- BOISDECHAT
- JULLIÉ
- RHÔNE
- VIGNES
- CHAPELLE
- CHIZE
- ETANG
- CHATEAU
- BOURG
- ROBERT
- BOURBONS
- ROLLAND
- VARENNE
- VIN
- BELINS

Les mots à trouver sont sur la droite. Dans la grille, ils peuvent être disposés horizontalement, verticalement, en diagonale et écrits aussi bien à l'endroit qu'à l'envers.

Une même lettre peut être utilisée dans plusieurs mots à la fois.

Avec les lettres qui restent compléter la phrase mystère :

 ----- !

